

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, tenue le 9 septembre 2019, à 20h30, à la salle multifonctionnelle de l'église, formant quorum sous la présidence de M. Yanick Baillargeon, maire.

Sont présents :

- M Yanick Baillargeon, maire
- M^{mes} Hélène Gagnon, conseillère
Katia Duchesne, conseillère
- MM Yoland Bau, conseiller
Serge Allard, conseiller
Michel Simard, conseiller
Pierre-Paul Lalancette, conseiller
- M^{me} Stéphanie Gagnon, Directrice générale

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Yanick Baillargeon, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. BIENVENUE
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 AOÛT 2019
4. RAPPORTS
 - 4.1 Rapport du maire
 - 4.2 Rapport des conseillers/comités et autres compétences municipales
5. FINANCE
 - 5.1 Acceptation des comptes
 - 5.2 Les Loups au Volant : Autorisation de demande de cautionnement
6. CORRESPONDANCE ET COMMUNIQUÉS
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. ADMINISTRATION
 - 8.1 Demande de désignation du maire à titre de célébrant pour un mariage civil ou une union civile
 - 8.2 Réfection rue des Pins et avenue des Champs Est : Décompte progressif #1
 - 8.3 Complexe sportif : Autorisation d'embauche
 - 8.4 Halloween 2019 : Budget
 - 8.5 Vente de propriété : Autorisation de vente d'une partie du lot 6 268 257
9. SÉCURITÉ PUBLIQUE
10. VOIRIE

- 10.1 Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports : Programme d'aide à la voirie locale – volet Entretien des routes locales : Compensation de base aux municipalités

11. SERVICES PUBLICS

- 11.1 FIMEAU : Autorisation de demande d'aide financière
- 11.2 Réseau d'aqueduc : Attribution d'un mandat de services professionnels
- 11.3 Borne de recharge : Fondation en béton : Attribution du mandat
- 11.4 Desserte en téléphonie cellulaire route 167 : Demande de couverture

12. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 12.1 Office municipal d'habitation de La Doré : Acceptation du budget révisé 2019
- 12.2 Société canadienne de la Croix-rouge : Renouvellement de l'entente

13. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 13.1 Comité consultatif en urbanisme de La Doré : Nomination des membres
- 13.2 FARR : Autorisation de demande d'une aide financière pour le projet de camping municipal

14. LOISIRS ET CULTURE

- 14.1 Projet Biblioscope : Résolution d'appui et contribution

15. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

16. AFFAIRES NOUVELLES

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

POINT 2.0

RÉSOLUTION 2019-09-176

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte l'ordre du jour.

POINT 3.0

RÉSOLUTION 2019-09-177

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 AOÛT 2019

Il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 19 août 2019 tel que présenté.

POINT 4.1

RAPPORT DU MAIRE

Le 22 août, j'ai participé à une rencontre du comité de la sécurité publique de la MRC Domaine-du-Roy. En après-midi, j'ai participé à une rencontre de la MRC Domaine-du-Roy en lien avec la réseautique. Le 23 août, j'ai participé à une rencontre d'Alliance forêt boréale. Le 27 août, j'ai participé à la rencontre plénière de la MRC Domaine-du-Roy à Saint-André. Le 4 septembre, j'ai participé au dévoilement des points de rassemblement et de sauvetage des TNO et, en après-midi, à une rencontre avec notre députée provinciale, Nancy Guillemette. Le 5 septembre, j'ai participé à une rencontre d'Alliance forêt boréale. Le week-end dernier, j'ai participé au brunch de l'UPA dans le cadre des Journées portes ouvertes.

POINT 4.2

RAPPORT DES CONSEILLERS/COMITÉS ET AUTRES COMPÉTENCES

Le maire invite les membres du conseil à prendre la parole afin de rendre compte du fonctionnement des comités, donner leur avis ou d'informer la population sur les divers éléments qui ont été portés à leur attention durant le mois d'août selon leurs différents domaines d'intervention.

Yoland Bau a participé à une rencontre de la CADLD.

Katia Duchesne a participé à une rencontre de la CADLD.

Serge Allard a fait visiter le Sanctuaire du Cap Ste-Anne à des visiteurs.

Michel Simard a participé à une rencontre de la CADLD et à une rencontre du Moulin des Pionniers.

Hélène Gagnon a participé à la Fête des Voisins de la Résidence Dorée.

Pierre-Paul Lalancette n'a eu aucune activité en lien avec son poste.

POINT 5.1

RÉSOLUTION 2019-09-178

ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le journal des achats du mois d'août de la Municipalité au montant de 251 181.77\$ incluant les taxes, et en autorise le paiement.

POINT 5.2

RÉSOLUTION 2019-09-179

LES LOUPS AU VOLANT : AUTORISATION DE DEMANDE DE CAUTIONNEMENT

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle loterie est organisée pour l'année 2020;

CONSIDÉRANT QUE la Régie des loteries et courses du Québec désire une garantie de 127 000\$ pour la tenue de cette loterie;

CONSIDÉRANT QUE la Caisse Populaire Desjardins Domaine-du-Roy exige le cautionnement de la Municipalité de La Doré pour donner cette garantie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré:

- demande au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation d'approuver ladite résolution;
- se porte caution des Loups au Volant pour la somme de 127 000\$ dans le projet de loterie 2020 selon les termes et conditions mentionnés dans le projet de convention de cautionnement joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante sous l'annexe 1;
- la présente résolution est conditionnelle à la réception, de la part de Les Loups au volant, de la résolution de demande officielle de cautionnement de la part du conseil d'administration;
- autorise le maire et la directrice générale à signer les documents pour et au nom de la Municipalité de la paroisse de La Doré.

POINT 6.0

RÉSUMÉ DE LA CORRESPONDANCE D'AOÛT 2019

Le résumé de la correspondance du mois d'août est déposé aux membres du conseil municipal. Les membres du conseil qui le désirent peuvent se procurer une copie desdites correspondances au bureau municipal et/ou en faire la demande via un support électronique.

POINT
PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 8.1

RÉSOLUTION 2019-09-180

DEMANDE DE DÉSIGNATION DU MAIRE À TITRE DE CÉLÉBRANT POUR UN MARIAGE CIVIL OU UNE UNION CIVILE

CONSIDÉRANT QUE les articles 366 et 521.3 (2) du Code civil du Québec permettent aux maires de demander au Directeur de l'état civil d'être désignés comme étant compétents pour célébrer des mariages;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré a reçu une demande et pourrait en recevoir d'autres pour la célébration de mariages ou d'unions civiles sur son territoire;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la Municipalité de la Paroisse de La Doré que monsieur Yanick Baillargeon soit désigné comme célébrant compétent sur son territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents :

- de demander au Directeur de l'état civil de désigner monsieur Yanick Baillargeon, maire de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, comme célébrant compétent pour célébrer des mariages ou des unions civiles sur son territoire;
- de transmettre une copie de la présente résolution au Directeur de l'état civil.

POINT 8.2

RÉSOLUTION 2019-09-181

RÉFECTION RUE DES PINS ET AVENUE DES CHAMPS : DÉCOMPTE PROGRESSIF #1

CONSIDÉRANT le projet de réfection de la rue des Pins et de l'avenue des Champs Est;

CONSIDÉRANT l'avancement des travaux;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Stantec, surveillante au projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le paiement du décompte progressif #1 au montant de 97 967.03\$, plus les taxes applicables pour le projet de réfection de la rue des Pins et de l'avenue des Champs Est.

POINT 8.3

RÉSOLUTION 2019-09-182

COMPLEXE SPORTIF : AUTORISATION D'EMBAUCHE

CONSIDÉRANT QU'un employé du Complexe sportif a remis sa démission;

CONSIDÉRANT QU'il est devenu nécessaire de recruter un préposé à l'entretien au Complexe sportif afin de combler les besoins;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise l'embauche de monsieur Jeannot Coulombe au poste de préposé à l'entretien au Complexe sportif, et ce, selon les modalités de la convention collective et les négociations intervenues entre les parties.

POINT 8.4

RÉSOLUTION 2019-09-183

HALLOWEEN 2019 : BUDGET

CONSIDÉRANT la tenue d'activités entourant la fête de l'Halloween;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise un budget de 500\$ pour ces activités. Les sommes seront payées sur présentation de pièces justificatives.

POINT 8.5

RÉSOLUTION 2019-09-184

VENTE DE PROPRIÉTÉ : AUTORISATION DE VENTE D'UNE PARTIE DU LOT 6 268 257

CONSIDÉRANT QUE l'offre d'achat de Pauline Ménard;

CONSIDÉRANT QU'aucune offre n'a été reçu suite à l'appel d'offres de vente à l'enchère;

CONSIDÉRANT QUE l'immeuble doit être rénové ou démoli afin de ne pas devenir non sécuritaire et insalubre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la vente d'une partie du lot 6 268 257, d'une superficie de 29.88 mètres X 48 mètres à Pauline Ménard, et ce pour la somme de 500\$, plus les taxes applicables. Les frais de contrat, les frais de notaire, de cadastrage et d'arpentage, si nécessaire, sont à la charge de l'acquéreur. Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer les documents nécessaires.

POINT 10.1

RÉSOLUTION 2019-09-185

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS : PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES : COMPENSATION DE BASE AUX MUNICIPALITÉS

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 19 394\$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2019;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales ;
- demande que le Programme d'aide à la voirie locale soit respecté selon les modalités établies dont :
 - les modalités de reddition de compte dans l'état financier annuel;

- l'indexation de l'aide financière ;
- le calendrier des paiements.

POINT 11.1

RÉSOLUTION 2019-09-186

FIMEAU : AUTORISATION DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du guide relatif au programme FIMEAU, qu'elle comprend bien toutes les modalités du programme qui s'appliquent à elle ou à son projet et qu'elle s'est renseignée au besoin auprès du Ministère;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière au programme FIMEAU et pour recevoir le versement de cette aide financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs cadres, fonctionnaires, employés sous-traitants ou agents, contre toutes les actions, qu'elle soit de nature contractuelle, délictuelle ou autre, réclamations et demandes, pertes, coûts, dommages poursuivies ou autres procédures intentées par quiconque ou contre toutes les actions occasionnées par une blessure, dommage ou perte ou la destruction de biens, une perte économique ou une atteinte aux droits dus, découlant directement ou indirectement d'un projet financé avec l'aide financière du programme FIMEAU;
- s'engage à réaliser les travaux selon les modalités du programme FIMEAU et à assumer toutes les responsabilités qui s'appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux;
- s'engage à assumer tous les coûts non admissibles au programme FIMEAU associés à son projet, incluant tout dépassement de coûts et toute directive de changement;
- s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus;
- autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme FIMEAU;
- autorise la directrice générale à signer tous les documents nécessaires au projet.

POINT 11.2

RÉSOLUTION 2019-09-187

RÉSEAU D'AQUEDUC : ATTRIBUTION D'UN MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS

CONSIDÉRANT QUE le système de filtration de l'eau potable ne suffit plus à la tâche;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit connaître son état actuel et les possibilités pour le remplacer;

CONSIDÉRANT la proposition de Norda Stelo;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré mandate Norda Stelo pour l'analyse du système de traitement de l'eau potable ainsi que la préparation d'un rapport de concept, et ce, selon la proposition datée du 9 septembre 2019 au montant de 8 200\$, plus les taxes applicables. La somme sera prise à même l'aide financière reçue dans le cadre du Programme FIMEAU ou dans l'aide financière reçue en lien avec la TECQ.

POINT 11.3

RÉSOLUTION 2019-09-188

BORNE DE RECHARGE : FONDATION EN BÉTON : ATTRIBUTION DU MANDAT

CONSIDÉRANT le projet d'implantation de bornes de recharge à l'intersection de la rue des Peupliers et de l'avenue des Jardins;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'implanter une base de béton conforme aux exigences d'Hydro-Québec;

CONSIDÉRANT la subvention qui remboursera ces frais;

CONSIDÉRANT l'entente signée avec Hydro-Québec;

CONSIDÉRANT la proposition reçue;

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec a donné son accord favorable à cette offre de services;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré mandate Construction Bon-Air pour la réalisation de la base de béton pour l'implantation des bornes de recharge, selon les spécifications techniques demandées, et au coût de 25 900\$, plus les taxes applicables.

POINT 11.4

RÉSOLUTION 2019-09-189

DESSERTE EN TÉLÉPHONIE CELLULAIRE ROUTE 167 : DEMANDE DE COUVERTURE

CONSIDÉRANT les nouveaux développements en desserte de la téléphonie cellulaire sur les routes 175 et 155;

CONSIDÉRANT QUE la route 167 n'est pas desservie par un service de téléphonie cellulaire;

CONSIDÉRANT QUE le secteur visé implique un accès pour le Nord du Québec via la Route du Nord;

CONSIDÉRANT QUE le secteur visé représente un axe de développement majeur pour les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord du Québec, de Chibougamau-Ungava et du Saguenay-Lac-St-Jean;

CONSIDÉRANT la présence d'une communauté de nationalité Cri à proximité de ladite route;

CONSIDÉRANT QU'il est primordiale d'assurer la sécurité et l'accès aux services d'urgence dans un délai minimal à tous les usagers de la route et particulièrement en régions éloignées;

CONSIDÉRANT QUE l'envergure des investissements nécessaires pour ces infrastructures nécessite un appui financier majeur de la part des différentes instances gouvernementales concernées;

CONSIDÉRANT les nombreuses revendications effectuées depuis 2007 auprès de différentes instances;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré demande aux instances concernées de ramener le dossier de la desserte en téléphonie cellulaire en avant plan afin de l'inclure dans les priorités à court terme et d'assurer ainsi une sécurité optimale à tous les usagers de la route 167. La présente résolution sera transmise à la ministre des Innovations, des Sciences et du Développement économique canadien, au député fédéral Richard Hébert, au ministre de l'Économie et de l'Innovation du Québec, au ministre de la Culture et des Communications, à la ministre déléguée au Développement économique régional, à la députée provinciale Nancy Guillemette, au préfet de la MRC Domaine-du-Roy, à l'Agence interrégionale de développement des technologies de l'information et des communications, comité Cellulaire partout, pour tous.

POINT 12.1

RÉSOLUTION 2019-09-190

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LA DORÉ : ACCEPTATION DU BUDGET RÉVISÉ 2019

CONSIDÉRANT l'obligation de la Municipalité de participer dans 10% du déficit de L'Office municipal d'habitation de La Doré;

CONSIDÉRANT la volonté municipale de maintenir sa population et d'offrir ce service;

ENCONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte les prévisions budgétaires 2019 modifiées de l'Office municipal d'habitation de La Doré telles que présentées. La portion municipale passera de 13 323\$ à 16423\$ pour 3 100\$ de plus.

POINT 12.2

RÉSOLUTION 2019-09-191

SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE : RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE

CONSIDÉRANT QUE les responsabilités de la Municipalité de la Paroisse de La Doré envers sa population dans le cadre des mesures d'urgence et services aux sinistrés;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service de la Société Canadienne de la Croix-Rouge inclus dans la lettre d'entente services aux sinistrés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le renouvellement de l'entente, pour une somme équivalente à 0.17¢ per capita pour les années suivantes :

- 2019-2020 (du 1^e novembre 2019 au 31 octobre 2020);
- 2020-2021 (du 1^e novembre 2020 au 31 octobre 2021);
- 2021-2022 (du 1^e novembre 2021 au 31 octobre 2022).

POINT 13.1

RÉSOLUTION 2019-09-192

COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME DE LA DORÉ : NOMINATION DES MEMBRES

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit nommer les membres actifs sur le comité consultatif en urbanisme de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les mandats de deux membres sont échus;

CONSIDÉRANT QUE ces derniers désirent continuer de siéger sur ledit comité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- nomme les représentants suivants au comité consultatif en urbanisme :
 - Siège #2 Ursule Villeneuve (2 ans);
 - Siège #4 Pierre Murray (2 ans).

POINT 13.2

RÉSOLUTION 2019-09-193

FARR : AUTORISATION DE DEMANDE D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LE PROJET DE CAMPING MUNICIPAL

CONSIDÉRANT le programme Fonds d'appui au rayonnement des régions;

CONSIDÉRANT QUE les projets soumis doivent avoir un rayonnement régional à l'intérieur des priorités de développement retenues dans le cadre du Sommet économique régional et qu'ils doivent impliquer plus d'une MRC;

CONSIDÉRANT le projet de camping municipal;

CONSIDÉRANT QUE ce projet est de rayonnement régional et répond aux priorités de développement retenues dans le cadre du Sommet économique régional;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la direction générale à présenter une demande de subvention dans le programme Fonds d'appui au rayonnement des régions, et ce, pour le projet de camping municipal. La direction générale est également autorisée à signer tous les documents nécessaires.

POINT 14.1

RÉSOLUTION 2019-09-194

PROJET BIBLIOSCOPE : RÉSOLUTION D'APPUI ET CONTRIBUTION

CONSIDÉRANT LE PROJET Biblioscope présentée par la Bibliothèque de Saint-Félicien en collaboration avec toutes les bibliothèques de la MRC Domaine-du-Roy;

CONSIDÉRANT QUE le projet prévoit un service de prêt de télescope auprès de toutes les clientèles des bibliothèques afin de promouvoir la culture scientifique, stimuler l'intérêt en astronomie et permettre une approche simple aux personnes qui souhaitent découvrir le monde des étoiles et des astres;

CONSIDÉRANT QUE ce projet permettra de bonifier l'offre de services offerte à notre bibliothèque;

CONSIDÉRANT QUE le comité de la bibliothèque est en accord avec le projet;

CONSIDÉRANT QU'il est possible de recevoir une aide financière par le Fond de développement des territoires de la MRC Domaine-du-Roy – volet territorial;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- Appuie la demande d'aide financière dans le Fonds de développement des territoires de la MRC Domaine-du-Roy – volet territorial;
- Appuie la bibliothèque municipale dans ce projet;
- Autorise le versement d'une aide financière de 200\$ au projet.

POINT 17.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 18.0

RÉSOLUTION 2019-09-195

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20h50, il est proposé par Hélène Gagnon de lever la présente séance.

Yanick Baillargeon,
Maire

Questions

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA
Directrice générale